

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 20

Artikel: Association des Vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blanc, en veste blanche et casqué de l'indispensable bonnet blanc, était depuis plusieurs heures derrière ses fourneaux; les plats qu'il préparait avec soin répandaient à profusion leur suave odeur dans la cuisine et il se réjouissait déjà de recevoir les félicitations de ses convives. L'idée du bureau électoral n'était plus qu'un souvenir lointain, il n'y pensait même plus du tout, lorsqu'un agent de police fit apparition sur la porte et par sa présence le rappela à la réalité.

— C'est bien ici que demeure le Grand Jules ? On a des ordres.

— Le Grand Jules ! Connais pas; il faudrait peut-être vous adresser à Allaman; c'est là-bas qu'il doit demeurer; il était tambour-major du bataillon 50...

— Pas de mauvaise plaisanterie ! du reste voilà l'ordre écrit.

L'agent déplia alors le papier et constata qu'il avait confondu les noms.

— Pardon, excusez, dit-il, il s'agit non pas du Grand Jules, mais bien du Grand Georges. Est-il ici, celui-là ?

— Dans ce cas, c'est bien moi, mais... que me voulez-vous ?

— J'ai l'ordre de vous inviter à vous rendre vivement au local du scrutin, et si vous « rouspétez » il pourrait vous en cuire quelque chose.

Que faire ? *L'alguazil* n'avait pas l'air de vouloir plaisanter et la situation était délicate; laisser brûler les viandes, compromettre non seulement la recette du jour, mais aussi la bonne réputation de la maison ! non, il n'y fallait pas songer.

Georges se fia à sa bonne étoile et invita le représentant de la loi à le suivre au cellier pour boire trois verres, mais en réalité c'était pour obtenir un attermoiement et permettre de trouver une solution.

Les trois verres bus, l'agent remercia, refusa le quatrième verre et donna l'ordre du départ.

Georges cherchait toujours, mais, comme sœur Anne, ne voyait rien venir. Soudain en baissant la tête, il jeta un coup d'œil sur ses pantoufles et sur son tablier; une inspiration subtile lui vint et c'est presque joyeusement qu'il répondit :

— Je vous suis.

— Ah ! par exemple, vous n'allez pourtant pas venir comme ça ! Il faut vous aller *recharger* un peu.

— Pardon !... Si la loi m'oblige de fonctionner comme membre du bureau, elle ne prescrit rien au sujet de la tenue et ne nous ordonne pas de nous mettre en frac !

Malgré la persuasion, il n'y eut rien à faire et c'est dans cet accoutrement que, flanqué de l'agent, Georges fit une entrée sensationnelle dans la salle de vote.

Le président voulut argumenter et crier à l'indépendance, mais ce fut en vain; Georges s'assit à la table commune et entra immédiatement en fonctions.

Les électeurs ne furent pas peu surpris et les boutades allaient bon train. Le président ne savait à son tour quel parti prendre et quelle contenance observer; au bout de dix minutes il se sentit atteint dans sa dignité de magistrat. Il fit savoir à Georges qu'on pourrait peut-être faire sans lui, qu'on prendrait au besoin un suppléant, mais qu'il pouvait rentrer chez lui en promettant de revenir pour le dépouillement à partir de 3 heures.

Georges s'empressa d'obtempérer et promit tout ce qu'on exigea.

Inutile de dire que si le président avait compté sur son retour, il l'attendrait encore. O. D.

Elle ne put s'endormir. Ses oreilles bourdonnaient. Des verdures passaient devant ses yeux clos, des montagnes, des voiles blanches sur un lac bleu, des fleurs, des yeux profonds, une barbe blonde, une bouche qui racontait mille souvenirs d'enfance. C'est au milieu de cette hallucination qu'elle s'endormit, sitôt jetée dans un horrible cauchemar.

Elle se voyait au tribunal de Vevey, dans cette salle où elle était allée plus d'une fois entendre et admirer son mari. Le substitut, tourné vers Jules Bernard, l'accablait de toute son éloquence. Et le pauvre défunt semblait écrasé, littéralement écrasé sous les arguments accumulés par son adversaire. Son visage s'attristait, tout son corps se tassait, se ratatinait dans la redingote devenue trop ample; tandis qu'en face, en habit, Georges Vaudroz grandissait, rayonnait, plein de la joie d'un absolu triomphe. Quand Berthe regarda de nouveau au banc de la défense, Jules avait disparu, la place était vide...

VI

Des pluies survinrent et la promenade projetée dut être indéfiniment ajournée. Ce contretemps affligea Berthe sans toutefois qu'elle se rendit un compte exact de son désappointement ou qu'elle en comprit la cause réelle. Il lui aurait été agréable de sortir un peu avec Georges Vaudroz en s'entretenant de Jules. Voilà tout. Elle oubliait — ou n'avait pas observé — que durant leur longue station sur le chemin du Châtelard, le nom même de son mari n'avait point été prononcé. Le substitut oubliait, de son côté, que l'affaire du monument funèbre était liquidée par la renonciation de plaider, continua de venir chaque semaine, plutôt deux fois qu'une, et Berthe n'eut point l'idée de le consigner à la porte. Tante Lavanchy ne décolerait pas.

— Vraiment, disait-elle à sa cousine Pinget, c'est à n'y rien comprendre. Cette petite est folle. Hier encore on m'en parlait en sortant du sermon. Peut-on se mettre ainsi sous la langue des gens !

Et l'idée qu'elle, madame Estelle Lavanchy, qui avait si bien mené son défunt mari et qui s'entendait si parfaitement à faire obéir Pierre, et Paul, et Jacques, ne parvenait pas à régenter « cette petite », fut pour la brave tante un tourment douloureux, surtout quand elle eut constaté que, décidément, la porte de sa nièce lui était fermée plus souvent que de raison. Mais ce fut bien pis quelques semaines plus tard, lorsque, par hasard, tante Lavanchy apprit que Berthe cherchait un appartement. Cette fois, elle n'y tint plus et arriva d'une traite chez la jeune veuve, qui l'accueillit, d'ailleurs, sans grandes démonstrations. Tante Lavanchy n'y prit pas garde. D'emblée, elle pénétra dans le vif de la question.

— Alors, que me dit-on ? tu vas déménager ? Tu quittes ce logement ?

— Mais, oui. Pourquoi habiter un si grand appartement ? C'est ridicule et coûteux.

— Ridicule ? Coûteux ?

— Certes.

— Et tu en es arrivée à compter avec tes souvenirs ?

— Comment cela ?

Mme Estelle se redressa de toute sa taille.

— Ai-je déserté le domicile conjugal, moi qui te parle ? Ai-je abandonné le nid où je vécut avec mon mari ? Rien n'y est changé, rien. Si le pauvre ami revenait, il trouverait chaque chose à sa place, comme il les a laissées...

Tante Lavanchy larmoyait; mais, à sa grande surprise, Berthe ne s'attendrit pas. Au contraire, elle devint, soudain, un peu plus froide, presque revêche. — Ma chère tante, à chacun le soin de ses affaires, n'est-ce pas. Je ne suis plus une enfant.

Abasourdie, Mme Lavanchy regarda sa nièce, les meubles, l'appartement, comme si tout cela lui apparaissait pour la première fois, puis, extraordinairement vexée, elle affecta de humer l'atmosphère et, pinçant les lèvres, le col roide, l'air dégoûté, elle sortit disant :

— Je ne peux pas souffrir l'odeur du cigare.

Or, Georges Vaudroz ne fumait pas.

* * *

Cependant, la pluie ne saurait tomber toujours et, le soleil revenu, une promenade fut décidée. Mais, au moment du départ, un petit mot du substitut avertit Mme Bernard de ne pas l'attendre. Une affaire criminelle réclamait la présence immédiate du

magistrat et le retenait à Lausanne. Georges Vaudroz ajoutait qu'il lui semblait impossible de quitter le chef-lieu, même pour quelques heures, d'ici une ou deux semaines. Berthe, déjà prête à sortir, enleva tristement son chapeau et se laissa tomber sur un siège. La déception lui parut vraiment cruelle.

— Je me suis trop réjouie... et voilà.

De fait, elle avait attendu cette course comme un enfant attend un plaisir promis. Et elle s'étonna même d'être aussi chagrinée par un simple contretemps, si aisément réparable. Longtemps, Berthe rêva, assise, sans songer à se ressaisir, à se secouer un peu. Puis, tout à coup de cette rêverie, elle sortit bouleversée. Une crise naissait de ce mince incident. Une découverte aussi : L'absence de Georges la faisait souffrir. Ce n'était pas seulement le dépit d'une promenade différée. Non, c'était une véritable souffrance, une inquiétude, presque une jalousie. Pour un peu, pour un mot, pour un rien, elle eût pleuré. Et, soudain, elle se sentit seule, seule comme jamais elle ne l'avait été depuis la première heure de son veuvage. Alors, une lumière se fit : elle aimait ! Elle aimait Georges ! Elle ne pouvait vivre loin de lui. Sa présence lui était devenue indispensable. Elle aimait. Atterrée et naïve, la pauvre petite cherchait à expliquer.

— Comment cela s'est-il fait ? Depuis quand ? Pourquoi ?

Mais qui répondra jamais à semblables questions sur semblable sujet. Peut-être, d'ailleurs, n'était-ce pas la première fois que la possibilité de cet amour la hantait. Cette intimité avec Georges Vaudroz, intimité qui se resserrait chaque semaine et motivait de la part du substitut un véritable va-et-vient de Lausanne à Montreux, avait bien quelque chose de singulier. Tante Lavanchy ne s'y était pas trompée, mais Berthe n'avait point analysé son plaisir, remuant sans doute à plus tard toute réflexion et toute décision à ce propos. Il venait, il repartait pour revenir encore, causait tranquillement, respectueusement : de quoi se serait-elle effrayée ? En revanche, aujourd'hui, elle ne pouvait plus douter. L'intérêt, la sympathie que lui inspirait cet homme étaient subitement éclairés, classés, déterminés par le regret de ne pas le voir, par le chagrin que causait l'annonce de quelques jours d'absence.

(A suivre.)

G. HERITIER.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Assemblée de Grandson.

Le prix du transport des délégués sera remboursé aux sections qui le demanderont, à raison de la moitié pour les sections sur la ligne Lausanne-Grandson et des trois quarts pour les sections plus éloignées.

Concours d'ouvrages.

Chaque section désignera une déléguée qui sera membre du jury du concours d'ouvrages de Grandson. Le jury, présidé par Mme Widmer-Curtat, fonctionnera dès l'arrivée à Grandson. Des projets de diplômes sont à l'étude.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard,

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

LE FEUILLETON



BERTHE BERNARD

Nouvelle vaudoise inédite.

(Suite.)

Berthe fut agitée toute la soirée. Cette excursion en plein air qui s'accordait si peu avec ses habitudes sédentaires avait fouetté son sang et surexcité en elle des énergies qu'elle ne se connaissait plus.